



BRUEBACH INFOS

Juillet 2022 n° 103



SOMMAIRE

Le mot du Maire

p.3

Municipalité

Comptes rendus succincts des CM	p.4-6
Remplacement de Jennifer Wachenheim	p.6
Les horaires d'été	p.7
Arbre de naissances	p.7
Commémoration du 8 mai	p.8
Journée citoyenne	p.9-10

Environnement

J'ai toujours préféré aux voisins, les voisines ...	p.11
Lutte contre le bruit et les nuisances sonores	p.11
L'eau sous surveillance	p.12
Qualité de l'eau distribuée en 2021	p.13-15
Chasse -Tir de nuit	p.16
Programme de balayage	p.16
Opération « Don de vélos »	p.16

Jeunesse

Classe de découverte des élèves de l'école	p.17-21
Le Miel de nos ruches	p.22
Kermesse	p.23

Vie associative et culturelle

Association des Parents d'Elèves	p.24
Association Culture et Loisirs	p.24-27
Ecole de Musique	p.28
Harmonie-Fanfare	p.29

Etat Civil

Anniversaires	p.30-32
Noces d'Or	p.33
Pacs	p.33
Mariages	P.33

Divers

Ecole de Bruebach - Service Civique	p.34
Jeunes Sapeurs Pompiers	p.34

Infos pratiques

Opération Tranquillité Vacances	p.35
Numéros utiles	p.36



Mairie

2 rue de l'Eglise
68440 BRUEBACH
Tél : 03.89.81.31.09
Courriel : mairie@bruebach.eu

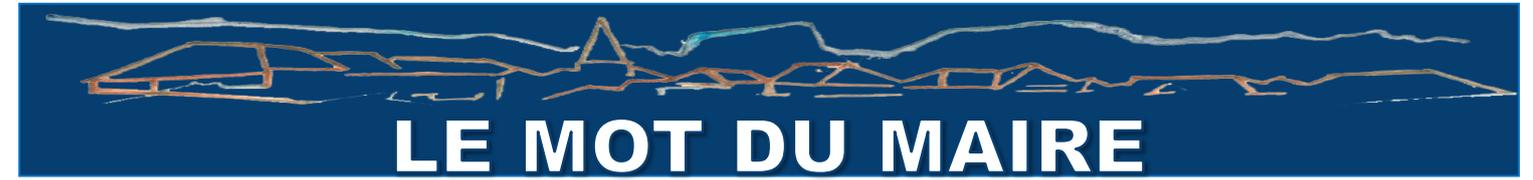
Horaires d'ouverture :

Lundi	8h30 à 12h et 13h à 17h
Mardi	8h30 à 12h et 13h à 17h
Mercredi	FERME
Jeudi	8h30 à 12h et 13h à 17h
Vendredi	8h30 à 12h et 13h à 17h

Bulletin rédigé par les membres de la commission : Caroline MULLER, Sabrina REISS, Priscille BAKAJ, Corinne HAJOSI, Aurélie LHOMMÉ, Brigitte ESTERMANN.

Mise en page et impression par le secrétariat.

Publication périodique d'information communale gratuite.



LE MOT DU MAIRE

Chers Bruebachois,

La vie dans notre commune est presque revenue à la normale après deux années de crise sanitaire. Nos différentes associations ont pu pleinement reprendre leurs activités sans contraintes ainsi que la commune avec notre journée citoyenne et la commémoration du 8 mai.

N'oublions pas, que la situation sanitaire gagne à nouveau du terrain et qu'il faut continuer à bien appliquer les différents gestes barrières et à respecter une distanciation suffisante, durant ces moments de retrouvailles et durant la période estivale.

Je ne vais pas faillir à la tradition de vous adresser quelques mots à la veille des vacances. Nous devons tous profiter de ce repos estival, tant mérité cette année, pour recharger nos batteries et ainsi programmer sereinement la rentrée future.

L'activité communale, quant à elle ne prend pas de vacances, elle continue à se poursuivre à travers les différents dossiers et projets. Nos employés communaux seront également à pied d'œuvre pour s'occuper de nos espaces verts, de nos arrangements floraux, des travaux dans nos écoles.....le tout pour bien amorcer la rentrée.

L'arrivée des beaux jours donne envie de jardiner, je tiens à rappeler les règles d'utilisation de machines et engins divers que je vous invite à respecter. Comme vous pourrez le lire dans ce bulletin municipal, différents arrêtés municipaux ont été pris dans ce sens concernant les horaires des travaux, les nuisances sonores et autres. Ainsi nous vous invitons tous à faire preuve de civisme pour ne pas porter atteinte à la tranquillité des autres administrés.

Le bien vivre ensemble est le respect des autres.

Je vous souhaite à toutes et à tous, de très belles vacances et un bel été.

Prenez soin de vous

Bien à vous
Votre Maire
Gilles SCHILLINGER

MUNICIPALITE

Compte rendu succinct du CM

Séance du 03 février 2022

Eau et Assainissement

Prix de l'eau

Le Conseil Municipal approuve le prix de l'eau, à savoir :

Eau le m3	: 1,831
Pollution	: 0,350
Réseaux de collecte	: 0,233
Redevance de prélèvement	: <u>0,086</u>
Prix au m3	2,500 €

Le SIVOM de la Région Mulhousienne a fixé la redevance d'assainissement comme suit :

- Part variable à 1,4649 € / m3,
- Part fixe à 41,12 € / an soit 10,28 € par trimestre .

Location du compteur

Le Conseil Municipal fixe le prix de la location des compteurs à 28,-€ / an.

Taxe de branchement

Le Conseil Municipal approuve le montant de la taxe de branchement de 1 200,- €.

Déplacement et modification du traitement par chloration existant

L'assemblée délibérante, à l'unanimité, approuve le devis de 2CAE pour le remplacement de l'appareil de chloration pour un coût total H.T. de 7 805,- €.

Finances

Subvention aux associations

Le Conseil Municipal approuve l'attribution des subventions aux associations comme suit :

Associations communales	13 680
Association Culture de Loisirs ACL	1 200
Chorale Sainte Cécile	600
Ecole de Musique	7 000
Fabrique de l'Eglise	400
Fabrique de l'Eglise - Organiste	100
Harmonie Fanfare	1 200
Société d'Histoire et Régionale	200
APE Montjoie	200
Ecole - Subvention Classe verte	2 780
Autres associations	2 100

Travaux

Débroussaillage des chemins et des rues sur le ban communal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de confier les travaux de débroussaillage des chemins et des rues sur le ban communal à la Commune de Brunstatt-Didenheim pour un coût de 1 800 €.

Réfection chemin rural Ochsenweg

Après délibération, le **Conseil Municipal**, à l'unanimité, **approuve** le programme portant sur les travaux de réfection du chemin rural Ochsenweg et sollicite la subvention au titre de la DETR 2022.

Eglise - Electrification de l'horloge et mise en sécurité des escaliers

Monsieur Daniel BING, Adjoint en charge des bâtiments, rappelle que les agents techniques doivent remonter l'horloge manuellement 3 fois par semaine et propose de l'électrifier.

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise BODET d'un montant de 4 997,20 € H.T.

m2A : Désignation d'un représentant pour les affaires relatives au périscolaires et à la petite enfance

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Aurélien MEROT comme représentant de la Commune de Bruebach.

Séance du 07 avril 2022

Finances - Compte Administratif 2021

Le Compte Administratif reflète les réalisations de la commune pour l'exercice 2021.

CA Budget Principal

Fonctionnement

Dépenses	: 554 967,01 €
Recettes	: 706 580,63 €
Résultat de fonctionnement	: 151 613,62 €

Soit un résultat global de fonctionnement 2021 de 275 150,13 €

MUNICIPALITE

Compte rendu succinct du CM

Investissement

Dépenses : 183 171,03 €
 Recettes : 175 305,33 €
 Résultat de fonctionnement : - 7 865,70 €
 Soit un résultat global d'investissement 2021 de 65 498,35 €.

CA Budget Eau Assainissement

Fonctionnement

Dépenses : 213 627,03 €
 Recettes : 224 311,41 €
 Résultat de fonctionnement : 10 684,38 €
 Soit un résultat global de fonctionnement 2021 de 133 476,74 €

Investissement

Dépenses : 40 337,44 €
 Recettes : 99 149,30 €
 Résultat de fonctionnement : 58 811,86 €
 Soit un résultat global d'investissement 2021 de 233 389,49 €.

Finances - Budget 2022

Budget Principal

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	301 900,13
012	Charges de personnel	239 000,00
014	Atténuations de produits	2 600,00
65	Autres charges de gestion courante	136 200,00
66	Charges financières	38 000,00
67	Charges spécifiques	1 000,00
	TOTAL DEPENSES	718 700,13

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	4 500,00
70	Produits des services	15 500,00
73	Impôts et taxes	73 600,00
731	Impositions directes	391 130,00
74	Dotations et participations	94 000,00
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00
002	Excédent de fonctionnement	114 970,13
	TOTAL RECETTES	718 700,13

Investissement

Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	55 000,00
21	Immobilisations corporelles	229 028,35
27	Autres immobilisations financières	24 518,16
	TOTAL DEPENSES	308 546,51

Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	211 180,00
13	Subventions d'investissement reçues	7 350,00
27	Autres immobilisations financières	24 518,16
001	Excédent d'investissement reporté	65 498,35
	TOTAL RECETTES	308 546,51

Budget Eau Assainissement

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	189 800,00
014	Atténuations de produits	37 000,00
65	Autres charges de gestion courante	4 000,00
66	Charges financières	4 200,00
67	Charges exceptionnelles	500,00
68	Dotations aux amortissements	1 000,00
022	Dépenses imprévues	70,94
023	Virement - section d'investissement	10 000,00
042	Opérations d'ordre	57 104,07
	TOTAL DEPENSES	303 675,01

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
70	Vente de produits finis, prestations de services	193 000,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	108 476,74
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 198,27
	TOTAL RECETTES	303 675,01



MUNICIPALITE

Compte rendu succinct du CM

Investissement

Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	31 000,00
21	Immobilisations corporelles	291 849,20
020	Dépenses imprévues	446,09
040	Opérations d'ordre	2 198,27
	TOTAL DEPENSES	325 493,56

Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	10 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	25 000,00
001	Excédent d'investissement reporté	233 389,49
040	Opérations d'ordre	57 104,07
	TOTAL RECETTES	325 493,56

Secrétariat de la mairie

Remplacement de Jennifer WACHENHEIM

Brièvement, qui êtes-vous ?

Je suis Rachel HAAS , je viens de Dannemarie mais je suis originaire d'Hirsingue et je suis votre nouvelle secrétaire de mairie en remplacement de Jennifer Wachenheim qui est partie en congé maternité .

Quel est votre parcours professionnel ?

Je travaille depuis le 09 mai dernier en binôme avec Catherine. C'est ma 2ème expérience en mairie après avoir fait toute ma carrière dans le secteur privé dans le milieu de l'industrie, du bâtiment et du commerce de gros et ce en tant qu'assistante.

Pouvez-vous nous décrire vos missions principales ?

Je suis en charge des dossiers d'urbanisme, des arrêtés administratifs (pour la voirie notamment) et je gère également les élections ainsi que l'état civil (mariages, PACS). J'aurais le plaisir de vous accueillir si vous venez ou téléphonez à la mairie.

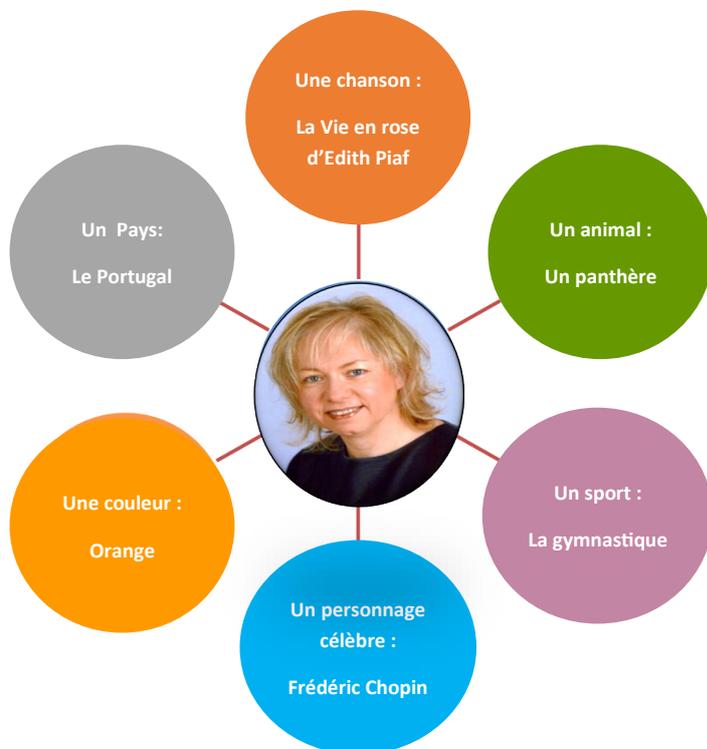
Vos appréciations sur ce poste de travail ?

Ce poste me plaît beaucoup car j'apprécie la transversalité des tâches à accomplir et la diversité des missions qui me sont confiées. L'équipe municipale est bien sympathique et l'ambiance de travail est bonne.

Portrait chinois :

Si vous étiez.....

Je serais.....



Corinne HAJOSI

MUNICIPALITE

Les horaires d'été

La mairie sera fermée du **13 au 15 juillet inclus**.

Pour la période du **11 juillet au 1er août**

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h30 à 12h00 et de 13h à 16h30

Pour la période du **02 au 29 août inclus**

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h30 à 12h00 et de 13h à 17h00



Arbre de naissance

Le 10ème arbre des naissances a été planté par le Conseil Municipal des Jeunes en présence des parents et enfants nés en 2021.

Cette année, c'est un Aprimira (abricotier-mirabellier) qui veillera sur les enfants, bienvenue à eux.



Caroline MULLER

MUNICIPALITE

Commémoration du 8 mai



MUNICIPALITE

Journée Citoyenne

Le samedi 21 mai dernier, après deux années de suspension, l'édition 2022 des journées citoyennes aura rassemblé plus d'une soixantaine de bruebachoise-s dans les différents ateliers proposés afin d'entretenir notre commune.

Les principaux travaux réalisés ont été les suivants : élagage, fleurissement, désherbage du cimetière et des massifs, peinture des lampadaires, entretien des ruches et de l'hôtel à insectes/ réalisation de décorations de Pâques et de cailloux colorés pour la cour de l'école par les enfants, nettoyage des mobiliers de la salle polyvalente, entretien des bancs et de leurs abords et organisation du déjeuner (barbecue et ses salades printanières) pris en commun dans la cour de l'école primaire, à l'ombre des arbres.



MUNICIPALITE



MERCI A TOUS LES BENEVOLES !



ENVIRONNEMENT

J'ai toujours préféré aux voisins, les voisines

L'été et les beaux jours approchant, notre village est la proie d'individus que l'on peut qualifier au minimum d'indélicats. Eh oui, ce sont par exemple ces personnes qui se complaisent dans des avalanches de décibels au mépris de la tranquillité de leur voisinage.

Prenons au hasard les amateurs de feux d'artifices. Bien sûr, tout le monde apprécie ce spectacle, mais peut-être pas un dimanche soir... Ont-ils seulement pensé, ces illuminateurs de la nuit, aux retombées incandescentes de leurs tirs ??

De même ceux qui sonorisent régulièrement tout leur quartier, pourraient-ils penser à ceux qui aimeraient lire/bronzer/rêver dans leur transat sans subir d'agressifs poum-poum ? Ou à ceux qui voudraient le soir venu, dîner sur leur terrasse ou s'endormir dans le calme et la sérénité...

Mais il n'y a pas que les organisateurs de festivités. A Bruebach sévissent également des forcenés de la tondeuse du dimanche matin, du Karcher de midi, du taille-haie vespéral et je ne parlerai pas des accros de la perceuse, de la tronçonneuse, de l'aspirateur de voiture etc, etc...

C'est pourquoi, au nom de toutes les paires d'oreilles bruebachoises malmenées par les aficionados des dancefloors extérieurs et/ou agressées en plein déjeuner par des décibels laborieux, je demande solennellement un peu de sérénité, de calme, de tranquillité, de quiétude, de modération... et de dialogue...relax, quoi !!

Brigitte ESTERMANN



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

Lutte contre le bruit et les nuisances sonores

Un arrêté municipal a été pris pour instaurer des règles applicables à tous, à savoir :

- l'utilisation d'appareils bruyants, d'outils de bricolage (susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses, tronçonneuses, scies électriques, ...), **est autorisé uniquement :**

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 20h00,
- le samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
- les dimanches et jours fériés : **INTERDITS**

- à partir de 22h00, il convient de prendre vos précautions pour ne pas troubler la tranquillité du voisinage (musique, discussions, ...)

- les propriétaires et utilisateurs de piscines sont tenus de prendre toutes les mesures afin que le comportement des personnes ne soient pas sources de nuisances sonores pour le voisinage.

- les feux d'artifice sont autorisés les samedis soirs avant 23h00, sous réserve d'en informer la mairie au minimum une semaine avant.



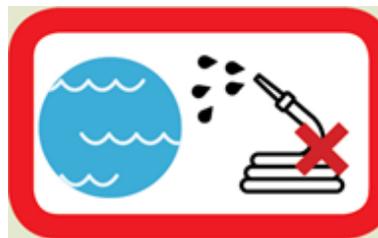
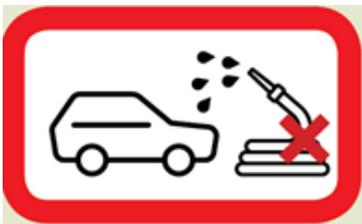
ENVIRONNEMENT

L'eau sous surveillance

Une fois de plus, la pluviométrie a été quasiment inexistante cet hiver et le niveau de notre captage d'eau potable est déjà très bas.

Pour ne pas avoir rencontrer des difficultés durant cet été, **il est interdit** :

- **de remplir, de faire des appoints, de vidanger** vos piscines,
- **de laver** les cours, les terrasses, les façades, les voitures, etc.,
- **d'arroser** vos pelouses, jardins, potagers, bacs et massifs fleuris entre 9h00 et 20h00. Arrosage uniquement manuel ou par goutte à goutte.



L'EAU EST PRÉCIEUSE NE LA GASPILLONS PAS, ADOPTONS LES BONS GESTES ...



ENVIRONNEMENT

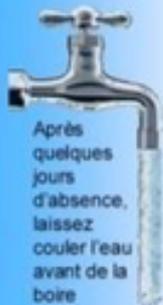
Qualité de l'eau distribuée en 2021

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2022



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr sur www.ars.grand-est.sante.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar
03 69 49 30 41
ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr

Credit photo : fotolia.com

BRUEBACH

ORIGINE DE L'EAU

La commune de BRUEBACH (1057 habitants) est alimentée en eau par 1 source. Cette ressource en eau a été déclarée d'utilité publique le 14/12/2011 et dispose de périmètres de protection.

L'eau est traitée par javellisation avant sa distribution. Les prélèvements d'eau sont réalisés au captage, au réservoir et sur le réseau de distribution.

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

11 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 9 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

- Dureté : 50,9°f (degré français)
- pH : 7,3

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

Eau très dure (très calcaire).
Eau légèrement incrustante.

NITRATES

- Teneur moyenne : 25,0 mg/l
- Teneur maximale : 26,0 mg/l

Limite de qualité : 50 mg/l

La teneur en nitrates de l'eau distribuée respecte la limite réglementaire.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

- Teneur moyenne en chlorures: 25,3 mg/l
- Teneur moyenne en sodium: 9,4 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,2 mg/l

Références de qualité :
Chlorures : 250 mg/l
Sodium : 200 mg/l
Fluor : 1,5 mg/l

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,100 µg/l

Des métabolites de pesticides ont été mesurés à des teneurs supérieures à la limite de qualité, mais inférieures aux valeurs sanitaires :

- Métolachlore ESA : moyenne à 0,216 µg/l pour une valeur sanitaire à 510 µg/l
- Métolachlore NOA : moyenne à 0,113 µg/l pour une valeur sanitaire à 3 µg/l
- Atrazine Déséthyl Déisopropyl : moyenne à 0,091 µg/l pour une valeur sanitaire à 60 µg/l

La consommation de l'eau ne présente pas de risque sanitaire. La commune prépare, pour 2022, un dossier de demande de dérogation préfectorale comprenant un plan d'actions pour rétablir la qualité de l'eau (voir fiche pesticides jointe).

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2021, l'eau produite et distribuée par la commune de BRUEBACH est conforme aux limites de qualité bactériologiques. Sur le plan physico-chimique, elle est conforme aux exigences de qualité réglementaires sauf pour certains métabolites de pesticides. Compte-tenu des données toxicologiques actuelles, aucune restriction d'usage de l'eau n'a été jugée nécessaire par l'autorité sanitaire. La mise en œuvre d'un plan d'actions présenté au préfet devra permettre d'améliorer la qualité de l'eau distribuée.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

ENVIRONNEMENT

LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérigènes.

AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

ENVIRONNEMENT

Réseaux d'eau potable présentant des non-conformités pour le paramètre « pesticides »



www.grand-est.ars.sante.fr

Avril 2022

Certains réseaux de distribution d'eau destinée à la consommation humaine sont actuellement concernés par des non-conformités liées aux paramètres pesticides. Cette fiche apporte des éléments de réponse aux questions des consommateurs.

La qualité de l'eau distribuée dans votre commune est affichée en mairie. Elle est disponible également sur le site Internet :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>

- Quels sont les pesticides et métabolites analysés par l'ARS ?

Les paramètres analysés dans le cadre du contrôle sanitaire mis en œuvre par l'ARS comprennent les pesticides et leurs sous-produits de dégradation dans l'environnement, appelés métabolites.

En janvier 2021, la liste des pesticides contrôlés en Grand Est dans l'eau potable a été portée à 202 molécules (160 substances actives de pesticides et 42 métabolites). Le nombre en augmentation de métabolites surveillés est liée aux nouvelles connaissances scientifiques, à un meilleur ciblage des molécules utilisées sur le territoire ainsi qu'aux nouvelles possibilités offertes par les technologies d'analyse.

Ces évolutions améliorent la connaissance de la qualité de l'eau et sont à l'origine des nouvelles détections mises en évidence récemment.

- L'eau peut-elle être consommée sans risque ?

La limite réglementaire de qualité est fixée à 0,1 µg/l pour la très grande majorité des pesticides et métabolites de pesticides. Cette limite réglementaire n'est pas fondée sur la toxicité des molécules, elle n'a pas de signification sanitaire qui supposerait un risque pour la santé en cas de dépassement de cette valeur, sa finalité est avant tout de réduire la présence de pesticides et/ou métabolites au plus bas niveau de concentration possible dans l'eau potable.

En cas de dépassement de cette limite, l'ARS examine la situation sanitaire pour la molécule concernée à partir des valeurs de sécurité proposées par l'Anses. Si les valeurs sanitaires sont respectées, l'eau peut continuer à être consommée sans restriction pour tous les publics. **Dans ces conditions, aucune mesure de limitation d'usage de l'eau ne s'applique, l'eau du robinet peut être consommée.**

- La qualité de l'eau va-t-elle s'améliorer ?

Si la situation de dépassement ne présente pas de risque sanitaire, des actions sont toutefois nécessaires pour réduire la présence des métabolites dans l'eau et atteindre l'objectif réglementaire de qualité. Pour cela, les gestionnaires de la distribution et du traitement de l'eau, avec l'appui des pouvoirs publics, travaillent actuellement localement à l'identification des causes de la présence de ces molécules et aux solutions possibles pour les réduire ou les éliminer, afin que ces situations ne perdurent.

Pour en savoir plus, consultez le site internet de l'ARS Grand Est : Rubrique Grand Public > Protéger votre santé > Qualité de l'eau > Eau du robinet : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/eau-du-robinet-1>

ENVIRONNEMENT

Chasse - Tir de nuit

L'arrêté préfectoral complémentaire du 24 mai 2022, prescrit l'organisation de chasses particulières de destruction par tirs de nuit à la lampe des sangliers pour la protection des espaces agricoles jusqu'au **30 septembre 2022**.



Programme balayage



Le service de propreté urbaine effectuera le balayage des rues de notre commune les mercredis

27 juillet et 21 septembre 2022

Ce planning peut être modifié en cas d'absence d'agent, de panne sur une balayeuse.

Nous vous demandons de NE PAS STATIONNER vos voitures le long ou sur les trottoirs.

Opération « Don de vélos »

m2A en collaboration avec l'Université de Haute Alsace, a décidé de renouveler l'opération de don de vélos à destination des étudiants.

Il sera proposé aux habitants de déposer en mairie un vélo en bon état qui puisse être donné à un étudiant pour ses trajets du quotidien. Cette action vise à la fois à sensibiliser les étudiants à la mobilité douce dans le cadre d'une démarche de développement durable, à leur offrir un moyen de transport pratique et gratuit, ainsi qu'à encourager la solidarité sur le territoire.

m2A remercie par avance tous les habitants pour leur générosité et les communes pour leur contribution logistique.

A poster for the 'Don de vélos' operation. It features a woman with long brown hair riding a bicycle. The text on the poster reads: 'OFFREZ VOTRE VÉLO À UN ÉTUDIANT' in large red letters, followed by 'Vous avez un vélo inutilisé et en bon état ?' and 'DONNEZ-LE!' in red. At the bottom, it says 'Mairie de BRUEBACH - Tél. 03 89 81 31 09' and 'mulhouse-alsace.fr'. The logo of the Mulhouse Alsace Agglomération is in the top right corner. At the bottom of the poster, there are several small logos of partner organizations.

JEUNESSE

Classe de découverte des élèves de l'école du lundi 20 au vendredi 24 juin 2022

L'ensemble des élèves de l'école de Bruebach ont pris part à une classe de découverte à Stosswihr en cette fin d'année scolaire. 76 enfants sont donc partis : les élèves de Petite et Moyenne Section sont restés jusqu'au mercredi alors que les élèves de la Grande Section au CM2 sont restés jusqu'au vendredi.

Lundi 20 juin :

Les familles se sont retrouvées à l'école pour monter dans le bus direction Stosswihr. Après une bonne heure de trajet, les enfants ont pu découvrir le centre et prendre possession de leur chambre.



L'après-midi, la classe de PS-MS a fait des activités autour de la mare et d'un sentier pieds nus.

Les GS-CP ont travaillé autour du cycle de l'eau.

Les CE1-CE2 et CM1-CM2 ont pu profiter des beaux paysages en haut du Katzenstein.



Un grand jeu composé de plusieurs épreuves de logique attendait les enfants pour leur première veillée.



JEUNESSE

Mardi 21 juin :

Le matin, les CM1/CM2 et les PS-MS sont allés visiter une ferme où l'on fabrique du Munster.

Après la visite de la ferme, les enfants ont eu droit à une dégustation de fromages !

A leur tour, les GS-CP ont escaladé le Katzenstein pour admirer ce rocher à la forme particulière et entendre sa légende.



De leur côté, les CE1-CE2 ont été étudié la mare et son écosystème. Ils ont également suivi un sentier pieds nus. Sensations garanties !



L'après-midi, les PS-MS ont fabriqué des petites bêtes en argile. Ils ont ensuite pris part à un parcours photo, jeu où il s'agissait de retrouver différents endroits du centre à partir d'une photo. Les GS-CP ont été pêcher à la mare et ont également suivi un sentier sensoriel où ils ont trouvé de multiples activités mettant leur 5 sens en éveil.

Les CE1-CE2 ont suivi le circuit de l'eau autour du centre tandis que les CM1-CM2 ont travaillé à la reconnaissance de différentes espèces d'arbres et ont été initié à la sylvothérapie, une belle expérience. Ces derniers ont fini l'après-midi par une grande course d'orientation dans le centre.

La veillée du soir a permis aux enfants d'assister à un théâtre d'ombres.

JEUNESSE



Mercredi 22 juin :

Contrairement au reste de la semaine, le beau temps n'était pas tellement de la partie lors de cette journée, cela nous a contraint à quelques adaptations.

Le matin, les GS-CP ont fait une balade en forêt tout comme les PS-MS. Ces derniers ont conclu leur petite balade par la construction de cabanes.

L'après-midi, les GS-CP ont également pu aller s'amuser à construire des cabanes en forêt.

Les CE1-CE2 et les CM1-CM2 ont fait une belle balade toute la journée avec un petit retour au centre à midi afin de manger au sec.



Pour les PS-MS, c'est déjà la fin du séjour, il faut donc faire les valises et prendre le bus direction Bruebach !

La veillée « feu de camp » annulée à cause de la pluie, ce fut finalement une veillée jeux de société pour les CE1-CE2 et CM1-CM2.

Raymonde, notre conteuse préférée, est venue raconter une histoire aux enfants de GS-CP avant une bonne nuit de sommeil.

JEUNESSE

Jeudi 23 juin :

La matinée de la classe de GS-CP et de CE1-CE2 fut consacrée à la visite de la ferme qui fabrique du fromage.



L'après-midi, les GS-CP ont marché jusqu'à une rivière pour construire des petits radeaux et les tester sur l'eau. Moment fort apprécié des enfants.

Les CE1-CE2 se sont initiés à la sylvothérapie à leur tour avant d'aller s'adonner à la construction de cabanes en forêt.

Les CM1-CM2 ont pu tester le sentier sensoriel ainsi que le sentier pieds nus avant d'aller, eux aussi, tenter de faire la plus belle cabane en forêt.



Place enfin à la boum tant attendue ! Les enfants ont pu se trémousser sur la piste de danse. Ce fut un beau moment convivial pour notre dernière veillée.



JEUNESSE



Vendredi 24 juin :

La dernière matinée de notre séjour fut d'abord consacrée au rangement des affaires dans les valises.

Puis, les GS-CP ont pu faire des activités autour du jardin aromatique avant de tester le sentier pieds nus.

Les CE1-CE2 ont pu faire un jeu d'orientation dans le centre.

Les CM1-CM2 ont passé un petit quizz sur toutes les notions abordées durant cette semaine.

Il était alors temps de rejoindre le bus pour notre retour à Bruebach.



Ce fut une semaine très enrichissante tant humainement que pédagogiquement.

Nous tenons à remercier toutes les accompagnatrices, Laurène BUENO, Mélyne BUXEROLLES, Emilie DELES, Laurine JONNER sans oublier Céline et Raymonde du péricolaire pour leur accompagnement durant cette semaine. Leur bonne humeur, leur dynamisme et leur dévouement auprès des enfants ont contribué grandement à ce que cette classe de découverte soit une réussite.



JEUNESSE

Le Miel de nos ruches

Au mois de mars, les enfants de la GS au CM2 ont repris l'entretien de nos ruches. Nous avons alors constaté que l'une d'elle n'a malheureusement pas passé l'hiver mais que l'autre se portait à merveille.

Les enfants peuvent donc venir par petits groupes pour s'en occuper avec M. Colomb et voir le fonctionnement d'une ruche de tout près. C'est fascinant !



Nous sommes également autonomes pour extraire le miel et le mettre en pots.

Le jeudi 9 juin, nous avons donc pu réaliser une première récolte d'un peu plus de 8 kg.

Le mardi 28 juin, nous avons même pu réaliser une seconde récolte pour arriver à quasiment 20 kg de miel au total !

Quelques pots de miel seront mis de côté pour permettre aux enfants de le déguster sur du pain lors des récréations, le reste sera vendu aux familles lors de notre fête de fin d'année le vendredi 1^{er} juillet.

Un grand merci à M. Pham Chuong pour la réalisation des jolies étiquettes pour nos pots.

JEUNESSE

Fête de fin d'année de l'école

L'équipe enseignante, le périscolaire et l'Association de Parents d'Elèves de l'école de Bruebach ont donné rendez-vous aux familles de ses élèves le vendredi 1^{er} juillet pour sa fête de fin d'année.

A 16h, dès la fin des cours, les enfants ont pu prendre part à divers défis dans toute l'école. Défis qu'ils pouvaient réaliser seuls ou en famille.

Les enfants de la Petite Section au CM2 ont présenté un spectacle autour du thème de l'Alsace.

Chaque classe a ainsi pu présenter un chant et une danse avant de tous se retrouver sur scène pour une dernière danse collective.

Nous tenons à féliciter les enfants pour leur implication dans la préparation de ce spectacle.

Enfin, les familles ont pu se retrouver pour un moment convivial autour d'un repas « tartes flambées » organisé par l'Association de Parents d'Elèves.



L'équipe enseignante

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Association des Parents d'Elèves

Le 03 avril 2022 a eu lieu la 3^{ème} édition du LOTO organisé par l'APE Montjoie de l'école de Bruebach. Après 2 ans d'absence, les joueurs étaient au rendez-vous. Près de 300 personnes ont pu tenter leur chance.

Dans une ambiance familiale et studieuse, les numéros ont été tirés par la main innocente de notre président, pendant que les bénévoles proposaient un service à table avec boissons et petites douceurs.

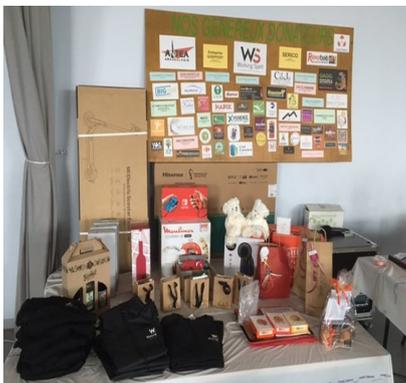
De très beaux lots ont été mis en jeu : une trottinette électrique, une switch, un cookeo ou encore des places pour Europapark. Nous remercions tous nos partenaires pour leur généreux soutien, notamment :

- Antea Archéologie,
- Renobat,
- Working Spirit,
- SERICO,
- Ent Goepfert,
- le Crédit Mutuel



Les bénéfices ont servi au financement de la classe verte des enfants de notre école qui a eu lieu en juin à Stosswihr.

Vivement l'an prochain pour une nouvelle édition !



VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Association Culture et Loisirs

MARCHE DE NUIT

J'ai testé la marche de nuit.

Ce samedi soir 7 mai s'annonce doux et sec. Un temps idéal pour se secouer les puces et faire une petite marche. C'est Francis BACH, cueilleur de champignons émérite et grand arpenteur de sentiers qui mène la troupe. Troupe bien réduite ce soir car nous nous retrouvons à sept courageux : cinq marcheuses et deux marcheurs dont notre guide. Il fait encore grand soleil, qu'importe le nombre, il y a la qualité et nous voilà partis direction Flaxlanden.

Nous marchons d'un bon pas tout en bavardant. Après la salle polyvalente de Flaxlanden, notre guide nous entraîne au fond des bois, par des sentiers et des chemins connus de lui seul et très rapidement, je colle au groupe de peur d'être perdue. Mais pas d'inquiétude ! Tel un bon berger, Francis veille à ne perdre aucune de ses brebis.

Après une bonne heure de marche, enfin cinq minutes de pause. Cinq toutes petites minutes, à peine le temps de boire une gorgée, de ranger la gourde dans le sac et hop ! Nous voilà repartis ! Je n'ose pas faire de remarque sur la durée effective de la pause...

Une espèce d'abolement fige soudain le groupe : c'est un chevreuil qui avertit sa troupe de notre passage. Nous ne verrons qu'une biche de loin.

Nous dévalons les creux et les bosses d'une piste de VTT nommée le Canyon et arrivons en haut de l'ancienne auberge du canon, non loin de Zillisheim. Il est 21h15, la nuit commence à tomber mais on y voit encore suffisamment. On se croirait transportés dans un autre monde, nous qui sommes habitués aux lumières urbaines. C'est un peu troublant...

Passé Flaxlanden, il fait noir. La lune éclaire le chemin qui mène à Bruebach et personne n'allume sa lampe de poche.

Les oiseaux se sont tus, les conversations aussi et on n'entend que le bruit de nos pas et les stridulations de quelques insectes nocturnes. Le rythme de la marche s'est un peu ralenti, ça monte... Notre guide nous concède quelques pauses supplémentaires... On regarde la lune, les étoiles et les lumières des avions. (La civilisation n'est jamais très loin !)

Enfin vers 22h15, nous sommes de retour devant la salle polyvalente où nous partageons debout tisane et gâteaux. Pas de quoi s'asseoir heureusement, car je n'aurais pas pu repartir ! J'arrive quand même à me traîner jusqu'à la maison, très contente de cette sortie, les jambes en compote mais l'humeur au beau fixe.

Si vous aimez marcher, si vous aimez les parfums et les mystères de la nuit en forêt, la prochaine marche de nuit, toujours sous la houlette de Francis BACH aura lieu **le SAMEDI 6 AOUT, rendez-vous à 19h30 devant la salle polyvalente.**



VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

MARCHE DU PRINTEMPS

Par un beau soleil printanier, environ 120 marcheurs ont arpenté les alentours de Bruebach. A partir de 9h00, en passant par le réservoir, direction Flaxlanden, les marcheurs ont découvert une nature en train de se réveiller. Un parcours d'environ 10 km a été réalisé. A mi-parcours vers 10h00, Pierre et Maxime attendaient les courageux pour un petit ravitaillement.

A midi un menu complet était servi par les bénévoles de l'ACL à la salle polyvalente.

La présidente Brigitte Ostertag a remercié les participants et les bénévoles pour avoir répondu présents à cette manifestation.



Brigitte OSTERTAG

ACTIVITES DE L'ACL

La reprise des activités en septembre.

Les activités suivantes seront reprises en septembre avec des modifications de jour ou d'horaire possible :

GYM ADAPTEE avec Michaël GRIMALDI, convient à tout public et âge, les lundis de 9h00 à 10h00

DANSE de SALON les lundis de 18h30 à 20h00

YOGA les lundis de 19h00 à 20h15

TENNIS DE TABLE ADULTES les lundis et mardis de 20h15 à 22h00

FLAMENCO les mardis de 19h00 à 20h15

METHODE PILATES avec le retour de Nathalie VOEGTLIN les mardis plusieurs créneaux

COURS D'ANGLAIS les mercredis de 17h30 à 19h00

BODY RENFO les mercredis de 19h15 à 20h30

GYM du DOS les mercredis de 18h00 à 19h00

SECTION MARCHE le jeudi de 8h45 à 11h00

HIP HOP avec Tom BUTZ le jeudi de 18h00 à 19h00

TENNIS DE TABLE ENFANTS le vendredi de 19h30 à 20h30

RENCONTRES DES SENIORS : Belote ou autres tous les lundis en semaine paire de 14h00 à 17h00

Pour les enfants de 3 à 10 ans, travail en groupe, souplesse, jeux et danse, le lundi de 16h10 à 17h10. Afin de pouvoir maintenir cette activité, nous prenons des préinscriptions.

Inscrivez-vous rapidement auprès de Brigitte Decoursière au 06 89 51 02 78 ou Brigitte Ostertag au 06 84 53 21 41.

Notre plaquette complète vous parviendra durant le

INSCRIPTIONS

Pour tout renseignement contacter
Brigitte Ostertag au 06 84 53 21 41.

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

SECTION TENNIS DE TABLE

Notre traditionnel tournoi interne s'est déroulé le 14 juin 2022. Il marque symboliquement la fin de la saison de compétition active. Le directeur de l'école primaire de Bruebach, Nicolas COLOMB, nous a rejoint (c'est un excellent joueur expérimenté ...). Nous étions 16. A l'issue de tous les matchs, le podium est le suivant : 1- Nicolas COLOMB, 2- Timoté MEGNIN, 3- Thierry MEGNIN.

Nous avons 4 équipes engagées au sein du CDSL. C'est un comité qui regroupe 19 villages, 57 équipes et pas moins de 288 joueurs répartis en 8 divisions !

Nos 4 équipes sont engagées suivant la formule d'un championnat : 3 équipes d'adultes et 1 équipe des jeunes. Les 3 équipes d'adultes se maintiennent dans leur division respective, l'équipe 1 est pourtant deuxième de sa division, elle a échoué de peu pour la montée ...

L'équipe des jeunes a cependant brillé en remportant le championnat de la division J1. Malgré un début de saison hésitant, ils ont su grignoter petit à petit les deux équipes qui les précédaient. Il faut dire que les 3 jeunes de l'équipe (Nathan FRIEDRICH, Noa MOROCZ-TOCCO et Léo MEGNIN) sont des acharnés des entraînements, qu'ils ne manquent jamais, et ont ainsi démontré que le travail paie à la fin ! A noter que Noa prend +3 classements (Non Classé à 80) et Léo +2 classements (90 à 80). Bravo à eux !

Chez les adultes, il n'y a que Timoté MEGNIN qui prend du galon en assurant +2 classements dans la saison (80 à 70). Les autres n'ont pas démerité, les compteurs sont remis à zéro, la saison prochaine sera encore plus belle et j'espère fructueuse en résultat !

Nous sommes une quinzaine de passionnés qui se retrouvent toujours avec beaucoup d'enthousiasme et dans un excellent esprit sportif tous les lundis 20h15 - 22h00, tous les mardis 20h15 - 22h00 et tous les vendredis 19h30 - 20h30. Les trois créneaux sont ouverts à tous. Les débutants se retrouvent dans un premier temps (pour s'affûter) les vendredis. N'hésitez pas à venir avec nous, tout le monde peut jouer au tennis de table !

Je recherche des enfants, motivés par la compétition, pour monter une deuxième équipe de jeunes. Débutant bienvenus, ne vous inquiétez pas, les jeunes apprennent très vite, j'en parle en connaissance de cause je suis leur première victime ... et heureux de l'être, ça veut dire que les conseils portent leurs fruits ! Venez faire une séance de découverte pendant tout le mois de juillet (me contacter, le calendrier des séances est allégé pendant les vacances).

Sportivement,



RENSEIGNEMENT

Thierry MEGNIN - Responsable
de section Tennis de Table

06 80 25 13 82

thierry.megnin@gmail.com

Ecole de Musique de Bruebach

Le 15 MAI 2022

L'orchestre des jeunes de l'Ecole de Musique de Bruebach sous la direction de M. Patrick ROUX a participé au concert du printemps de l'Harmonie-Fanfare de Bruebach en interprétant en ouverture trois morceaux de leur répertoire.

Un grand Bravo à nos jeunes musiciens qui ont su épater un public de mélomanes venu nombreux à notre spectacle qui s'est poursuivi avec l'excellente prestation de l'ensemble de l'Harmonie-Fanfare de Bruebach.

Bel après-midi musical.



Portes ouvertes et inscriptions



Samedi 3 septembre 2022

A L'ECOLE DE MUSIQUE
Place de l'Eglise
68440 BRUEBACH



Présentation des instruments

Inscriptions aux cours 2022/2023

Informations générales



cdmc



VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Harmonie-Fanfare Liberté

Fête au village du 26 juin

Le traditionnel marché aux puces organisé par l'Harmonie-Fanfare de Bruebach a pu reprendre ses quartiers dans les rues du village après 2 années de pause pour raison de Covid.

Les bénévoles n'ont rien perdu de leur énergie et étaient à pied d'œuvre dès 5 heures du matin pour la mise en place des quelques 250 stands et l'ouverture des points de restauration. Bravo à eux !

Une trentaine de vieux tracteurs étaient exposés aux abords de la salle polyvalente dont certains ont été mis à rude épreuve lors de deux courses de « tracteur pulling ».

On peut dire que l'édition 2022 a été un « succès. »



ETAT CIVIL

Anniversaires

Avril

02.04	Mme GUENZI Gilberte	87 ans
08.04	M. LO BRUTTO Vincent	84 ans
11.04	Mme WALCH Irma	90 ans
12.04	Mme JUND Marie-Antoinette	88 ans
23.04	Mme KALT Alice	98 ans
25.04	M. DEHARVENGT Jean-Marie	82 ans
27.04	M. BITTNER Charles	82 ans
27.04	Mme BUTZ Monique	80 ans
28.04	M. RINGENBACH Clovis	82 ans

Mai

11.05	Mme BURTSCHY Marie-Rose	93 ans
16.05	Mme WALTZ Marie-Thérèse	99 ans
17.05	Mme SIX Madeleine	83 ans
19.05	Mme GOEPFERT Odile	85 ans
19.05	M. PIMMEL Pierre	81 ans
21.05	M. SPITZ Roland	81 ans
22.05	Mme LECOQ Marcelle	88 ans
31.05	M. WOESSNER Albert	81 ans

Juin

14.06	M. SIX Jean-Paul	81 ans
15.06	Mme HANTZ Rose-Marie	81 ans
23.06	Mme SELLET Francise	84 ans



M. SELLET Rémy



Mme WALCH Irma



Mme GUENZI Gilberte



M. LO BRUTTO Vincent

ETAT CIVIL



Mme KALT Alice



M. DEHARVENGT Jean-Marie



Mme BUTZ Monique



M. RINGENBACH Clovis



Mme BURTSCHY Marie-Rose



Mme GOEPFERT Odile

ETAT CIVIL



M. SPITZ Roland



Mme LECOQ Marcelle



M. WOESSNER Albert



M. SIX Jean-Paul



Mme WALTZ Marie-Thérèse



Mme SELLET Francise



Mme HANTZ Rose-Marie

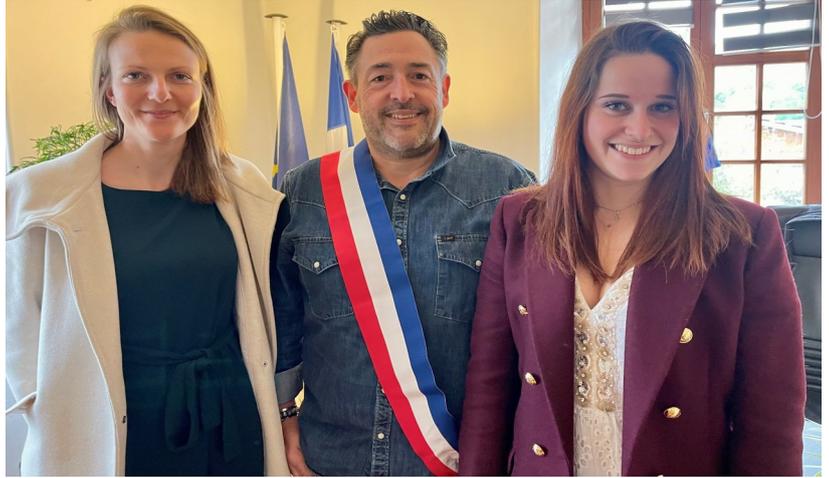
ETAT CIVIL

Noce d'Or



04.04 ROGE Daniel & Danièle

Pacs



06.04 Louise KALMUK et Océane HERGOTT

Mariages



03.06 Quentin BIRGAENTZLE et
Christelle HASCHER



07.04 Reda BOUKAKIOU et Aubrey DOYLE



17.06 Benjamin LIDIN et Jérémy RAPP

DIVERS

Ecole de Bruebach - Service Civique

L'école primaire de Bruebach cherche un SERVICE CIVIQUE pour l'année scolaire 2022/2023.

Le Service Civique au sein du Ministère de l'Éducation nationale s'adresse à tous les jeunes de 18 à 25 ans. Il s'agit d'un engagement volontaire d'une durée de 8 mois environ (début fin septembre/début octobre jusqu'en juin de la même année scolaire). Les missions s'effectuent à l'école primaire de BRUEBACH.

Les missions :

- contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école primaire,
- contribuer à des actions et projets dans le domaine de l'éducation artistique, culturelle et du sport, et de projets d'éducation au développement durable,
- contribuer aux missions administratives (rangement, classement, utilisation de l'outil informatique...),
- contribuer à l'organisation de l'espace de la classe,
- assister les enseignants, pendant les temps de classe et notamment lors des activités sportives, artistiques, scientifiques, à la préparation du matériel nécessaire à l'activité puis à la remise en état des locaux et du matériel servant directement aux élèves ; accompagner l'activité d'un petit groupe ou aider un écolier dans une activité,
- gérer la bibliothèque.

Les modalités pratiques : la mission se déroule à l'école, à raison de 27 heures par semaine. Il n'y a pas d'activités durant les vacances scolaires. Le service civique perçoit une indemnité d'environ 580 € par mois.

Plus d'informations sur le site : <https://www.service-civique.gouv.fr/>

Si vous êtes intéressé, merci de prendre contact avec M. COLOMB Nicolas, directeur de l'école, en lui adressant votre CV et votre lettre de motivation par mail : ce.0680852g@ac-strasbourg.fr

Jeunes Sapeurs Pompiers



Tu es un garçon ou une fille
Tu as entre 11 et 16 ans
Tu es courageux
Tu as le projet d'aider les autres



Tu as le profil idéal pour rejoindre notre équipe de Jeunes Sapeurs-Pompiers des 3 collines...

Tu seras conquis par l'ambiance et tu pourras t'intégrer à notre projet de faire, de jeunes comme toi, de bons Sapeurs-pompiers.

Avec l'autorisation de tes parents tu pourras, après avoir réalisé ta formation, intégrer l'unité des Sapeurs-pompiers de Landser Schlierbach Dietwiller dès l'âge 16 ans comme d'autres avant toi l'ont fait.

Au menu : sport, secourisme, technique générale mais aussi esprit d'équipe et d'ouverture...

Alors en septembre 2022 à la caserne J

CDT. / Hre. François HIPPER

RENSEIGNEMENT et INSCRIPTION

François HIPPER

06 08 93 13 91

hipper.francois@live.fr

INFOS PRATIQUES



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Formulaire de demande individuelle (hors Paris et petite couronne)

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie.

ATTENTION :

- Si vous habitez Paris, les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94), ne remplissez pas ce formulaire. Rendez-vous sur le site de la préfecture de police pour faire votre démarche : www.prefecturedepolice.paris, rubrique Vous aider > Actions de prévention > S'inscrire à une opération > OTV.
- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour.

VOUS	Numéro de téléphone mobile :	
Nom* :	Prénom* :	
Né(e) le* :	à* :	e-mail :

VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE*
Du : (JJ/MM/AAAA) au (JJ/MM/AAAA)

VOTRE ADRESSE (RÉSIDENCE A SURVEILLER)	
Numéro et type de voie (allée, rue, avenue, etc.)* :	
Code postal* :	Ville* :

INFORMATIONS SUR VOTRE RÉSIDENCE
Type de résidence* :
<input type="checkbox"/> Maison <input type="checkbox"/> Appartement. Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes :
Digicode d'accès à l'immeuble : Bâtiment :
Étage : Numéro de porte ou autre précision utile :
Existence d'un dispositif d'alarme*
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui. Dans ce cas, précisez lequel :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE	
Nom* :	Prénom* :
Code postal* :	Ville* :
Numéro de téléphone portable* :	Téléphone fixe* :
<small>(un numéro à préciser au minimum)</small>	
Cette personne possède-t-elle les clés du domicile ?*	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

RENSEIGNEMENTS UTILES
Votre lieu de vacances : code postal : Ville :
Êtes-vous joignable pendant votre absence :
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, à ce(s) numéro(s) de téléphone :
Ou à cette adresse électronique :
Autre renseignement : <small>(à préciser si besoin)</small>

* mention obligatoire

Je déclare ces renseignements exacts et m'engage à signaler tout retour anticipé.

J'autorise la conservation de ces données pendant deux ans aux fins d'une éventuelle réinscription à l'opération tranquillité vacances. En l'absence de réinscription, ces données seront effacées. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces données, auprès du service de police ou de gendarmerie qui a traité ma demande.

Date : Signature :

INFOS PRATIQUES

Numéros utiles

Urgence

SAMU

15

SOS Mains

03 89 32 55 07

Centre anti-poison

03 88 37 37 37

Pompiers

18 / 112 portable

Police

17

Gendarmerie Lutterbach

03 89 52 12 12

Morschwiller-le-Bas

03 89 42 44 45

Brigade verte

03 89 74 84 04

Urgence électricité

09 72 67 50 68

Urgence gaz

0 800 47 33 33

SPA

03 89 33 19 50

Service public

Préfecture du Haut-Rhin

www.haut-rhin.gouv.fr

Mulhouse Alsace Agglomération

m2A

www.mulhouse-alsace.fr

Transport en commun SOLEA

www.solea.info

Transport SNCF TER

<https://www.ter.sncf.com/grand-est>

Maison de Justice

03 89 36 80 30

La Poste d'Habsheim

03 89 31 88 60

Tri sélectif

Déchet tri Brunstatt-Didenheim

03 89 06 46 80

Du lundi au samedi :

9h à 11h30 et 14h à 18h

Ramassage des encombrants

le 3ème mercredi du mois

Education

Ecole maternelle

03 89 81 33 70

Ecole primaire

03 89 81 33 91

Périscolaire

03 89 28 47 20

Relais Assistante

Maternelle

L'Eglantine de Riedisheim

03 89 65 35 61

mf@rpe-eglantine.com

Associations

A.C.L.

06 84 53 21 41

Chorale Sainte-Cécile

03 89 81 39 56

Ecole de musique

06 26 45 06 39

Harmonie-Fanfare

03 89 81 31 23

Conseil de Fabrique

06 09 25 29 33

Société d'Histoire

09 87 05 15 58

A.P.E. Montjoie

06 22 38 44 89

Presbytère de Landser

Permanences téléphoniques

03 89 81 30 60 :

Mardi de 16h30 à 19h00

Jeudi et vendredi de 17h00 à 17h45

Samedi de 10h00 à 11h30

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la commune de

Bruebach : bruebach.fr

Pour recevoir les nouvelles, inscrivez-vous à la newsletter

